



Assurance voiture habitation

Par **marie2401**, le **27/09/2022** à **14:10**

Bonjour

Aucune procédure est lancée pour un divorce

Mais cela ne serai tarder

Mon mari apparemment a pris rdv chez un avocat

Je n ai toujours reçu aucun courrier de son avocat

Par contre il a téléphoné à l assureur

Qui gère les contrats habitation et voiture

Les contrats sont à mon nom seule

L assureur m a téléphoné

En me disant q il voulait mettre les contrats à son nom étant donné que nous étions en procédure de divorce

Et que les cotisations étaient réglées sur son compte

Alors que c est pas son compte c est le compte joint

A t il le droit

Et que dois faire ?

Merci pour votre aide

Cordialement

Par **morobar**, le **27/09/2022** à **14:23**

Bonjour,

Il suffit de dire "NIET" à votre assureur si vous voulez conserver les contrats à votre nom.

Mais je n'en vois pas l'intérêt.